



GARANCE
Garants de votre
indépendance

COMMUNIQUE DE PRESSE

3 juillet 2019

Un Conseil d'administration renouvelé, le président Serge CROUIN reconduit dans ses fonctions et des résultats en hausse : GARANCE réaffirme ses ambitions stratégiques à horizon 2022

L'Assemblée générale du 27 juin a permis de souligner la bonne santé économique de GARANCE ainsi que les perspectives de développement de la mutuelle dans le cadre des orientations stratégiques 2017-2022 adoptées par le Conseil d'administration. Théâtre du renouvellement par moitié des délégués de la mutuelle, elle s'est conclue par l'élection d'un nouveau Conseil d'administration avec, à sa tête, Serge CROUIN, président sortant de GARANCE depuis 2012.

2018 - solidité économique confortée et résultats à la hausse

GARANCE affiche un chiffre d'affaires de 122,4 M€ à fin 2018, en hausse de 5,9 %.

La mutuelle historique des artisans, désormais ouverte à tous, a renforcé ses fonds propres et présente un niveau de solvabilité en phase avec les normes de SOLVABILITE 2. Ainsi, après un exercice 2018 bénéficiaire de 4,2 M€, les fonds propres de GARANCE s'élèvent à plus de 242 M€, soit une progression de 2,10 % par rapport à 2017.

De même, la solvabilité de GARANCE est très satisfaisante : le taux de couverture du capital de solvabilité requis, avec correction de volatilité, s'établit à 258 %.

Ces différents indicateurs démontrent que GARANCE est une mutuelle solide, dans laquelle les engagements de retraite et de prévoyance de ses clients sont intégralement sécurisés.

Les perspectives de développement de GARANCE

Sur le marché toujours plus concurrentiel de l'assurance de personnes, ces indicateurs démontrent que GARANCE a les moyens de son ambition : rester un **acteur de l'assurance 100 % indépendant**. C'est cette ambition d'indépendance qui guide la stratégie de développement de GARANCE pour la période 2017-2022, affinée en 2019 et baptisée : **CAP 2022**. Les trois piliers fondateurs restent :

- L'ouverture à tous les publics
- L'élargissement de l'offre
- Le développement des canaux de distribution et la transformation digitale progressive



GARANCE
Garants de votre
indépendance

L'évolution positive des résultats 2018 de la mutuelle s'inscrivent parfaitement dans ce schéma :

- GARANCE continue de progresser en matière d'épargne retraite avec une hausse de 3,5 % de l'offre ARIA Vie.
- GARANCE bénéficie des résultats de commercialisation exceptionnels enregistrés sur GARANCE Epargne, l'offre d'assurance vie de GARANCE qui a été lancée à tous les publics en mars 2018. La première année de collecte s'est élevée à 9,5 M€. Au 30 juin 2019, le chiffre d'affaires de GARANCE Epargne sur les 6 premiers mois de l'année s'élève déjà à 38 M€.
- **Ainsi au 30 juin 2019, GARANCE enregistre une hausse de son chiffre d'affaires global tous produits confondus de 60 % par rapport au 30 juin 2018.**
- La signature de 100 partenariats économiques, dont celles avec des courtiers de proximité et grossiste, est désormais effective et va permettre à GARANCE de renforcer encore sa présence sur le territoire.

Philippe BOLLECKER, Directeur général, précise : « *Au regard de ces excellents résultats, 2018 a été une bonne année pour GARANCE. Pour autant, sur le marché très concurrentiel qui est le nôtre, nous devons anticiper les évolutions qui découlent de la loi PACTE et qui vont modifier en profondeur le marché de l'épargne retraite. La loi PACTE est donc porteuse de menaces concurrentielles, mais c'est aussi un formidable levier de développement pour GARANCE, une opportunité pour faire valoir auprès de nos clients et de nos prospects notre savoir-faire, notre service de proximité, notre sérieux.* »

Le Conseil d'administration, en partie renouvelé reconduit Serge CROUIN à la présidence

Les adhérents de la mutuelle sont représentés par des délégués élus pour 6 ans, renouvelés par moitié tous les 3 ans. Les **210 délégués** couvrent l'ensemble du territoire à travers douze sections géographiques et deux autres sections représentant les salariés et autres professionnels indépendants.

Le Conseil d'administration est composé de 14 membres titulaires et 14 membres suppléants dont :

Président du Conseil d'administration

Serge CROUIN (garagiste, Basse Normandie - Haute Normandie)

Vice-présidente

Marie TEYSSOU (tapissière, décoratrice, Centre)

Trésorier

Christian CASSAGNERES (retraité électricien, Corse-Languedoc-Roussillon-Provence-Alpes-Côte-d'Azur)

Secrétaire

Virginia GONNET (responsable administrative, section salariés)



GARANCE
Garants de votre
indépendance

Serge CROUIN est réélu avec 90 % des voix

Artisan garagiste et entrepreneur dans la Manche, Serge CROUIN, 56 ans, s'est engagé dans les instances de gouvernance de la mutuelle peu après sa création en 1986. D'abord délégué, puis administrateur, il entre au Bureau du Conseil d'administration en 2007 en qualité de Trésorier adjoint. Vice-président à partir de 2010, il devient président en janvier 2012 et est ensuite confirmé dans ses fonctions par le Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale de juin 2013.

Parmi les projets qu'il a portés : la réforme en profondeur des instances de la gouvernance de la mutuelle ou encore la refonte de son identité, en faveur de l'ouverture à tous les publics.

Sur la gouvernance, Serge CROUIN a mené un projet ambitieux visant à renforcer l'ancrage local des délégués, la représentativité des instances et accompagner la professionnalisation des élus. Un redécoupage régional est désormais la garantie de la représentativité de toutes les clientes et tous les clients de la mutuelle. **Le pourcentage de femmes** dans les instances est désormais représentatif, elles sont **35 % au sein du Conseil d'administration** (contre 20 % en 2013), avec un objectif de 40 % en 2022. **L'âge moyen** a également baissé pour assurer une meilleure représentativité des clients, il s'élève à **52 ans** pour les nouveaux membres du Conseil d'administration et pour l'ensemble de ses membres 54 ans.

Serge CROUIN a été réélu le 27 juin pour un mandat de 6 ans, emportant 90 % des voix de l'Assemblée générale et à l'unanimité des membres du Conseil d'administration.

« Avec un Conseil d'administration renouvelé, une stratégie revue au plus près de l'actualité, un tandem directeur général / président en phase, une nouvelle marque GARANCE qui soutient nos actions, je suis serein sur l'avenir et en mesure de réaffirmer notre indépendance. Avec nos équipes, nous irons tous ensemble vers le CAP 2022 ambitieux que nous nous sommes fixés. » renchérit Serge CROUIN.

A propos de GARANCE

GARANCE est la première mutuelle de France, en chiffre d'affaires, sur le marché de la retraite Madelin. Acteur majeur de l'épargne retraite avec près de 270 000 adhérents et 340 000 contrats en portefeuille, GARANCE a également su développer une offre globale d'assurance de personnes désormais ouverte à tous. www.garance-mutuelle.fr @GaranceMutuelle

Contacts presse :

Elisabeth MARZAT

01 53 21 12 44 / 06 65 59 61 69

emarzat@garance-mutuelle.fr

Mélanie MILON

01 53 21 12 43 / 06 65 30 81 00

mmilon@garance-mutuelle.fr